

# Le Petit Arnauton



## Gîte de charme

324, Route de Budos - 33720 LANDIRAS  
Tél.: +33 (0)6 86 72 02 83  
gite.petitarnauton@gmail.com  
[www.gitepetitarnauton.com](http://www.gitepetitarnauton.com)  
N° enregistrement : 33225201901B1



## CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE 2022

Il est convenu de la location d'une maison meublée avec jardin privatif et clos située à l'adresse suivante :  
**324, Route de Budos 33720 LANDIRAS**  
entre les soussignés:

Le bailleur, **Sabine BERNARD - Le Petit Arnauton**  
demeurant à **312, Route de Budos 33720**  
**LANDIRAS**

Et le locataire, Mr/Mme

.....  
Demeurant à

.....  
.....

N° de tél. : .....

E-Mail : .....

Nbre de personnes : .....

Comment avez-vous connu notre hébergement ?

.....

### Descriptif du lieu

Authentique maison girondine du 18ème siècle, poutres et pierres apparentes, d'une capacité de 7 personnes ; elle se compose d'un grand séjour / salle à manger avec cheminée en pierres, d'une cuisine équipée, de trois chambres et de deux salles d'eau avec wc. Parking et jardin privatif.

Située dans un hameau paisible, à deux pas de la forêt Landaise et proche de nombreux sites touristiques (châteaux historiques, châteaux viticoles, Bordeaux, le bassin d'Arcachon...), ce lieu est idéal pour un séjour de détente et de découvertes. Les principaux commerces sont à 1 km dans le village. Des brochures touristiques sont à votre disposition pour vous conseiller sur les nombreuses visites et lieux à découvrir dans notre région. Nous proposons sur place des balades en calèche au tarif de 50 euros pour 4 personnes maximum (durée env. 1h).

### Equipements

- |                                |                    |              |                          |
|--------------------------------|--------------------|--------------|--------------------------|
| -Réfrigérateur                 | -Cuisinière au gaz | -Four        | -Micro-ondes             |
| -Grille-pain                   | -Lave-vaisselle    | -Lave-linge  | -Aspirateur              |
| -Cafetière / bouilloire élect. | -Télévision        | -Accès Wi-Fi | -Table et fer à repasser |

### Mobilier

- Un canapé convertible dans le séjour
- 3 chambres dont :
  - Une chambre avec un lit double (140cm x 200cm)
  - Une chambre avec deux lits simples (90cm x 200cm)
  - Une chambre avec un lit simple (90cm x 200cm)

Tous les lits sont équipés d'un oreiller, d'une couverture et d'une couette (200cm x 200cm).

**Le linge de toilette est fourni. La location des draps est possible au prix de 12 euros/ lit.**

Un kit bébé (lit parapluie, chaise haute et baignoire) est mis à votre disposition sur demande.

Dans le jardin, vous disposez d'un salon de jardin, d'un parasol, d'un barbecue et de divers jeux d'extérieur.

### Durée de la location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de ..... qui commence à compter du ..... . La maison est disponible le jour de l'arrivée à partir de 16 heures jusqu'au jour de départ avant 11 heures; **il est recommandé de nous informer de votre heure d'arrivée.**

## Tarifs / charges

La présente location est consentie et acceptée :

- Pour un montant de ..... euros.
- Supplément charges d'électricité d'octobre à avril inclus (relevé du compteur le 1<sup>er</sup> jour et le dernier jour du mois).
- Ménage en option : 50 euros à régler à l'arrivée.
- Taxe de séjour obligatoire (prix par personne de plus de 18 ans) : 0,90 euros à régler à l'arrivée.
- Animaux admis

## Caution remboursable

Un état des lieux sera établi lors de la remise des clés et lors de la restitution de celles-ci.

A titre de garantie et en cautionnement des dégâts qui pourraient être causés à l'hébergement, au mobilier et/ou aux objets garnissant les lieux, le locataire versera, le jour de l'entrée dans les lieux, la somme de **350 euros**.

Cette somme sera restituée dès la preuve faite par le locataire que:

- Aucun meuble, objet ou linge n'est absent, dégradé, ni sali, ou bien, si tel est le cas, sa remise en état ou son remplacement par l'identique est convenu avec le bailleur qui l'a accepté;
- Les lieux n'ont subi aucune dégradation et sont remis en état propre (placards, poubelles et réfrigérateurs vides de déchets, sanitaires, appareils électroménagers, vaisselle, etc ...).

Si ce cautionnement s'avérait insuffisant, le locataire s'engage d'ores et déjà à en parfaire la somme.

## Assurance

A titre d'information, le bailleur s'engage à assurer le logement contre les risques locatifs pour le compte du locataire. En contrepartie, le locataire doit bénéficier d'une assurance « Responsabilité civile » (il appartient au locataire de le vérifier auprès de son assureur).

## Conditions de paiement

Le jour de la signature du présent contrat, il est versé par le locataire la somme de ..... euros, constituant un acompte de 30% et venant en déduction de la somme totale à payer. Si le locataire effectue la réservation moins d'un mois avant le jour d'arrivée, il devra s'acquitter de la **totalité du prix de la location** lors de la réservation.

Le jour de la prise de possession des lieux, le locataire s'engage à verser:

- La caution (remboursable), soit la somme de 350 euros.
- Le solde, soit la somme de ..... euros.
- Le ménage, soit la somme de 50 euros (option).
- Taxe de séjour

## Conditions générales

Le locataire s'engage notamment à:

- ne destiner les lieux qu'à l'habitation sans occasionner de troubles de voisinage (bruits, odeurs, fumées, lumières, ...)
- ne céder ou sous-louer en aucun cas la présente location, même à titre gracieux, sauf accord écrit du bailleur
- ne modifier en rien ni les lieux, ni la disposition des meubles;
- autoriser le bailleur à effectuer toutes réparations dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la location et ceci sans prétendre à une indemnité ou à une réduction de tarifs.

## Annulation

- **Par le locataire :** Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire. En cas d'annulation avant l'arrivée dans les lieux, l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le paiement du solde de la location.

**Si le séjour est écourté, le prix total de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.**

- **Par le propriétaire :** le propriétaire est tenu de rembourser, dans les sept jours suivant le désistement, l'acompte versé par le locataire.

Le présent contrat est à renvoyer signé avant le .....

Fait à ..... , le ...../...../..... en 2 originaux dont un remis au(x) preneur(s).

**Le bailleur**

**Le locataire**

(Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite: "Lu et approuvé, bon pour accord")